

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
2008 - 2009 - 2010**

**Déposé lors de la séance régulière
du conseil d'arrondissement
le 1^{er} septembre 2009**

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Dans cette présentation, je vous ferai part des résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2008. Je vous parlerai par la suite de l'année en cours (2009) et, enfin, des orientations qui guideront notre préparation du budget 2010.

D'entrée de jeu, précisons certains points qui faciliteront la compréhension de notre propos. Il est d'abord important de savoir que les dépenses de l'arrondissement sont essentiellement de deux ordres : le fonctionnement et les immobilisations, aussi appelées Programme triennal d'immobilisations (PTI). C'est le budget de fonctionnement, incluant les diverses recettes perçues par l'arrondissement, qui assure la prestation de services aux citoyens, entre autres les loisirs, le déneigement et les différentes collectes. Le PTI, qui est un programme d'investissement, sert à financer des travaux majeurs tels que la construction et la réfection de nos rues, l'aménagement de nos parcs, l'entretien de nos bâtiments et l'achat de nos véhicules. Ce programme se finance au moyen d'emprunts.

RÉSULTATS FINANCIERS 2008

L'année 2008 s'est terminée par un déficit net d'opérations de 396 200 \$, lequel a été comblé à même les réserves accumulées de l'arrondissement.

Ce résultat négatif s'explique notamment par les activités reliées à la neige tels que le déblaiement, le chargement, l'épandage d'abrasifs et le transport de la neige. Au total, ces activités ont affiché un déficit de 1,5 M\$. L'hiver exceptionnel que nous avons connu est à la source de ce problème. En effet, l'hypothèse budgétaire pour le déneigement est basée sur des précipitations moyennes de 180 cm, alors que le réel pour 2008 des précipitations a été de 399,6 cm. Rappelons que nous avons pu réduire ce déficit grâce à des recettes plus importantes que prévu de 743 300 \$ provenant, entre autres de l'émission des permis ainsi que des ajustements résultant des ventes d'actifs et des revenus de parcomètres pour un total de 562 400 \$.

Réalisations 2008

Au chapitre du programme d'immobilisations, l'arrondissement disposait en 2008 d'un budget d'investissement net de 5,7 M\$, auquel s'ajoutent des budgets reportés de 2,8 M\$, dont un montant de 300 000 \$ qui a été consacré à l'acquisition d'équipements pour la neige.

Comme par les années passées, les investissements ont entièrement servi à la protection de nos actifs. En d'autres termes, nous avons entretenu et rénové ce que nous possédons déjà. Ainsi, le programme d'immobilisations de 5,7 M\$ a été consacré principalement au programme de réfection routière (PRR) pour 1,8 M\$, au programme

de remplacement de véhicules dédiés au déneigement et à la propreté pour une somme de 1,1 M\$ et, finalement, à l'entretien des bâtiments pour 1,4 M\$. Parmi ces travaux, signalons la dernière phase de la réfection de la toiture du complexe Gadbois, le redressement de la dalle de béton de l'aréna Sylvio-Mantha, ainsi que la réfection du mur et de la marquise du Centre Saint-Charles. De plus, 500 000 \$ ont été consacrés au programme des infrastructures pour la réalisation de la première phase de l'enfouissement de fils dans le secteur Saint-Gabriel, en collaboration avec la Commission des services électriques de Montréal.

En ce qui a trait aux parcs, nous avons complété des travaux entamés en 2007 pour un montant de 800 000 \$. Nous avons ainsi procédé à la dernière phase du réaménagement du parc Louis-Cyr, en plus d'améliorer l'éclairage et de procéder à la plantation d'arbres au parc Le Ber. Comme par le passé, l'arrondissement a investi dans son mobilier urbain en remplaçant des bancs et des poubelles, ainsi qu'en procédant à l'achat de petits équipements et d'appareils informatiques.

Enfin, diverses dépenses ont été consenties par l'arrondissement pour la mise en œuvre de plusieurs projets, tels que l'implantation de cafés-terrasses (45 000 \$), l'effacement de graffitis (50 000 \$) et l'élaboration d'activités hivernales au parc Ignace-Bourget (25 000 \$). L'arrondissement, avec l'aide de la ville centrale, a consolidé la prestation de service aux citoyens offerte par le bureau Accès Montréal dans le cadre de la poursuite de l'implantation du 311. Des contributions ont également été versées à divers organismes.

EXERCICE FINANCIER 2009

On se rappellera que les prévisions budgétaires 2009, adoptées par le conseil d'arrondissement du 8 octobre 2008, comportaient une dotation de 52,1 M\$ prévue pour les dépenses courantes et des recettes estimées de 2,3 M\$. Le cadre financier anticipait un équilibre budgétaire sans recours à une taxation locale tout en permettant de répondre aux priorités de l'arrondissement.

Pour l'arrondissement du Sud-Ouest, cette situation s'est traduite par une enveloppe budgétaire non indexée, mais ajustée notamment grâce à des programmes de remise de revenus provenant du fonds de développement pour un montant de 708 400 \$, et du fonds de mise à niveau pour les coûts reliés au déneigement et aux bibliothèques, pour un total de 268 300 \$.

En vue d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'arrondissement a réévalué à la hausse ses prévisions de recettes non-fiscales de 228 500 \$. De plus, le programme de réduction des effectifs institué en 2007 a été poursuivi en 2009. L'arrondissement a ainsi procédé à l'abolition de quatre postes.

Le 4 mars 2009, le comité exécutif de la Ville de Montréal adoptait un plan de redressement pour contrer les effets négatifs de la crise économique et financière. Une série de mesures ont été mises en place afin d'assurer l'équilibre financier 2009 de la Ville, de minimiser les impacts sur les services aux citoyens et de répondre aux priorités de l'administration centrale. La Ville a donné à chaque unité administrative et arrondissement des cibles de réduction budgétaire pour atteindre un objectif global de 115 millions de dollars.

Le 18 mars dernier, l'arrondissement du Sud-Ouest a présenté son plan d'action visant à atteindre les objectifs fixés par la Ville, soit une compression de 1,057 M\$. Des réductions de dépenses ont été réalisées dans les postes budgétaires suivants : rémunération, services professionnels, acquisition de biens ou de services et dépenses pour des activités ciblées en matière d'entretien. Ce plan de redressement a eu pour effet d'augmenter la précarité budgétaire de l'arrondissement.

Il est encore trop tôt pour connaître avec précision les résultats finaux pour l'exercice financier 2009. Plusieurs inconnues demeurent, notamment, la quantité de précipitations de neige pour les mois de novembre et de décembre 2009, les coûts en santé et sécurité au travail, sans compter la fluctuation des coûts du carburant. Autant de variables qui auront une influence directe sur les résultats financiers anticipés au 31 décembre 2009.

Réalisations 2009

Pour 2009, l'enveloppe budgétaire du programme d'immobilisations s'élève à 5,4 M\$ à laquelle s'ajoute une subvention de 1,2 M\$ provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et de 350 000 \$ émanant du fonds de parc de l'arrondissement. Ces sommes couvrent la réfection routière (1,8 M\$), l'achat de véhicules (1,1 M\$), ainsi que d'autres projets de rénovation d'immeubles (2,5 M\$). Parmi les principaux travaux immobiliers qui seront exécutés d'ici la fin de l'exercice financier 2009, notons la mise aux normes de la piscine Saint-Henri, l'aménagement intérieur de l'aréna Sylvio-Mantha, la réfection du toit du chalet Vinet, ainsi que la conversion de la patinoire Louis-Cyr en jeux d'eau.

Nous allons également réaliser des investissements d'un million de dollars dans nos parcs. Cette somme sera consacrée à l'aménagement d'aires de jeux dans les parcs Hibernia et de l'Irlande, à la mise aux normes du jardin communautaire de la Pointe-Verte, à la réalisation de la première phase des travaux d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs et à la mise en place d'un revêtement synthétique sur la surface des terrains de tennis des parcs Jacques-Viger et Roland-Proulx.

En bref, les investissements en immobilisations pour l'année 2009 représentent 6,9 M\$.

Cette année encore, le conseil d'arrondissement a autorisé, modestement et en lien avec les priorités de l'arrondissement, l'utilisation des réserves accumulées afin de mener à terme certains projets. Ainsi, un montant de 64 000 \$ a été investi pour soutenir la revitalisation des artères commerciales Centre et Notre-Dame. De plus, 15 000 \$ ont été consacrés au programme résidentiel MIEUX CONSOMMER mis de l'avant par Hydro-Québec en vue de soutenir des initiatives locales.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2010

La situation financière mondiale demeure précaire. Ainsi, le comité du budget du Service des finances de la Ville a recommandé au comité exécutif de mettre en œuvre des stratégies financières prudentes dans le cadre des décisions prises lors de l'élaboration du cadre financier 2010.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de prudence que le comité du budget a conseillé au comité exécutif un gel budgétaire pour l'année 2010. Cela signifie pour l'arrondissement une dotation identique à celle du budget 2009, à l'exception de deux ajustements provenant de la tarification des parcomètres locaux (170 600 \$) et de la portion des coûts reliés au fonds de développement (292 400 \$).

Pour l'exercice budgétaire 2010, la non-indexation de l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement sur le plan de la rémunération, de l'octroi des contrats, notamment des déchets et du déneigement, et des coûts liés à l'exploitation des immeubles représente un manque à gagner de 1,1 M\$. Afin de combler cet écart et d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2010, l'arrondissement devra mettre en œuvre un plan de redressement visant à réduire de façon significative ses dépenses d'opération.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, nous prévoyons pour l'exercice budgétaire 2010 des dépenses de l'ordre de 52,7 M\$ et des recettes de 2,4 M\$.

D'autre part, dans le cadre de la poursuite du programme de réduction d'effectifs 2007–2010 demandé par l'administration centrale, la cible totale pour l'arrondissement du Sud-Ouest avait été fixée à 31,9 postes. Nous avons déjà atteint une partie importante de cet objectif par l'abolition, entre autres, de trois postes en 2007, de 14 en 2008 et de quatre en 2009. Le solde résiduel sera complété en 2010.

En ce qui concerne notre programme d'immobilisations, nous planifions nos projets 2010 sur la base d'un budget d'investissements net de 5,5 M\$. Afin de bonifier sa dotation, l'arrondissement entend soumettre diverses demandes de subventions pour la mise aux normes d'équipements sportifs.

Ces montants seront essentiellement dédiés à la protection de nos infrastructures, à la remise en état de nos parcs, à l'entretien de nos édifices et au programme de remplacement de nos véhicules. En tenant compte de la réalisation de travaux urgents, tels que le remplacement de la tuyauterie de la piscine Saint-Henri et la mise aux normes du Centre Saint-Charles, l'arrondissement demeure à l'écoute des besoins exprimés par les citoyens et les organismes. La conversion de pataugeoires en jeux d'eau, la mise aux normes des jardins communautaires, la mise en valeur du roc irlandais à l'entrée du pont Victoria et de l'arrondissement, ainsi que la réfection des modules extérieurs d'exposition au Marché Atwater, autant de projets que l'arrondissement souhaite réaliser en 2010 afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Dans le domaine du développement, l'arrondissement continue d'être interpellé par la réalisation de grands projets dans le secteur privé, tels que celui du 1 500, rue Ottawa dans la Petite-Bourgogne, la poursuite de la mise en valeur du canal de Lachine, ou encore le développement des anciens ateliers du Canadien National à Pointe-Saint-

Charles et de l'École de technologie supérieure (ÉTS). Dans la catégorie des grands projets du secteur public, notons la réfection de l'échangeur Turcot. Ce projet aura des incidences majeures sur les infrastructures du Sud-Ouest, les clos de voirie, l'Éco-centre et le Centre Gadbois. Évidemment, l'arrondissement ne dispose pas des ressources financières pour lui permettre de faire face seul à son développement économique. L'apport financier de tous les paliers de gouvernement est essentiel à la réalisation de ce développement.

En 2009, l'arrondissement a amorcé une démarche de revitalisation de ses artères commerciales grâce au programme de subvention de la ville, PR@M-Commerce. Cette aide permettra de créer des emplois, d'enrichir l'activité économique et d'améliorer le cadre et le milieu de vie des résidants. Ces derniers auront accès à des commerces de proximité de qualité répondant à leurs besoins. La revitalisation des artères commerciales sera l'une de nos priorités pour les trois prochaines années.

Plus que jamais, nous devons faire preuve d'imagination et d'audace pour développer le Sud-Ouest. C'est avec confiance, en croyant en notre capacité d'agir sur notre milieu, en travaillant étroitement avec les citoyens et les organismes, en misant sur notre potentiel et en nous projetant résolument vers l'avenir que nous contribuerons au mieux-être du Sud-Ouest, et que nous jouerons notre rôle au sein de la communauté montréalaise.

*Document lu et déposé lors du conseil
d'arrondissement du Sud-Ouest
tenu le 1^{er} septembre 2009*